

## Industrialisation: Nouvel appui onusien

- Programme de partenariat 2019-2023 avec l'Onudi signé hier
- Inclusion et durabilité, le fil conducteur du plan d'intervention de cette organisation
- Accompagner le Maroc dans le passage à l'industrie 4.0 également au menu

Le renforcement de l'industrialisation est l'une des priorités du Maroc. Moulay Hafid Elalamy l'a rappelé lors de la cérémonie de signature du programme de partenariat pays (PCP), avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), hier à Rabat. Ce dernier est «en phase avec les objectifs fixés», a-t-il dit.

Ce nouveau PCP «a été élaboré en concertation avec les opérateurs privés et les autres intervenants», a précisé le ministre de l'Industrie. «Les bailleurs de fonds ont été également impliqués en amont,

pour garantir la cohérence des interventions», a-t-il dit. Etalé sur la période 2019-2023, ce programme ambitionne de «participer à la transformation économique du pays, sur la base du plan d'accélération industrielle».

Inclusion et durabilité sont les maîtres mots, pour atteindre un niveau élevé de croissance, profitant à tous, selon le ministre, mais également le DG de l'Onudi, Li Yong. Parmi les priorités fixées par ce nouveau plan de coopération: la promotion de l'usage des énergies renouvelables et la préparation du virage de l'industrie 4.0. «C'est le premier PCP dans la région mettant l'accent sur l'industrie 4.0», a précisé Li Yong.

**L'Economiste Par  
Mohamed Ali Mrabi |  
Edition N°:5482 Le  
27/03/2019**

## Remboursement TVA: Le Trésor tient parole

- 1,5 milliard de DH décaissés à fin février
- Les recettes fiscales se portent bien
- L'investissement augmente de 25,6%

Personnel 19.000	Matériel 13.341	Intérêts 4.616	Investissement 16.498
Recettes ordinaires 34.257		Besoin de recettes 29.336	

C'est l'impôt qui rapporte le plus au Trésor et qui compte aussi le plus d'exonérations (84 mesures). L'année dernière les dépenses fiscales liées à la TVA ont atteint 15,4 milliards de DH en hausse de 8%. La TVA constitue la première source de recettes du budget général. A fin février, elle a assuré 10,5 milliards de DH de recettes au Trésor (+5,2% par rapport à l'année dernière).

A l'import, elle a rapporté 5,1 milliards de DH soutenue par la TVA sur les produits énergétiques qui a pris 6%. La TVA à l'intérieur, un indicateur qui renseigne sur la

consommation, a généré 5,5 milliards de DH. Parallèlement, les remboursements se sont poursuivis: 1,54 milliard contre 1 milliard de DH l'année dernière. Ces remboursements sont imputés à 70% sur le budget général, le reste est prélevé du compte d'affectation spéciale «part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA».

Les deux premiers mois de l'année sont marqués par un accroissement de 7% des recettes fiscales. La TIC a rapporté plus de 5 milliards de DH en raison de l'accroissement de 51,5% de cette taxe sur le tabac et de 9,3% sur les produits énergétiques.

**L'Economiste Par Khadija MASMOUDI | Edition N°:5481 Le 26/03/2019**

### **L'écosystème cuir veut se relancer**



Sacré défi pour les professionnels du cuir. Ils ont, en effet, décidé de doubler les performances du secteur. Dans son édition du jour, L'Economiste soutient que l'objectif est d'atteindre plus de 8 milliards de dirhams de chiffre d'affaires à l'export. Cela doit nécessairement passer par «un gain en compétitivité sur les prix, la qualité des produits et le marketing». D'où «la création de zones industrielles modernes et dédiées répondant aux normes et standards internationaux, la formation des ressources humaines via la formation professionnelle, l'amélioration de nos stratégies de promotion à l'international ou encore le ciblage de nouvelles

destinations». En priorité, il y a les Etats-Unis et l'Allemagne, sans pour autant négliger les marchés traditionnels (Espagne, France, Italie).

Le journal, qui précise que la fédération du cuir compte 350 opérateurs, affirme que seuls 6 à 7% d'entre eux font de l'export principalement vers l'Europe et les Etats-Unis. Il s'agit, dans la plus part des cas, de sous-traitance et co-traitance drainant annuellement un chiffre d'affaires à l'étranger de 4,2 milliards de dirhams, avec une croissance moyenne annuelle comprise entre 2 et 3% par an, sur les trois filières qui le composent: chaussure, maroquinerie et vêtements cuir et tannerie.

**Le 360.ma Par Rachid Al Arbi le 28/03/2019 à 00h28**

### Auto-entrepreneurs: encore plus de potentiel

L'instauration d'un régime dédié à l'auto-entrepreneur est l'une des importantes actions entrepreneuriales engagées par le Maroc ces dernières années. Toutefois, ce nouveau dispositif fait couler beaucoup d'encre, notamment en ce qui concerne son appropriation par les acteurs concernés et la communauté cible, rapporte Aujourd'hui le Maroc dans son édition du 28 mars.

Trois années après le lancement de ce statut, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) est venue décrypter ce régime en échangeant autour des enjeux et perspectives dudit régime. En s'appuyant sur les chiffres révélés lors de cette rencontre, 93.000 auto-entrepreneurs, dont 31% sont des femmes, ont pu décrocher, à ce jour, ce statut. Ils opèrent en grande partie dans le commerce (43%),

l'industrie (38%), l'artisanat (13%) et les services (5%). On note, par ailleurs, un chiffre d'affaires déclaré de plus de 633 millions de dirhams et plus de 11 millions de dirhams d'impôts. Certes, ces chiffres sont éloquentes, mais restent en deçà du potentiel exprimé, qui est de 4 millions de porteurs de projets ciblés.

Le régime de l'auto-entrepreneur est venu répondre à deux problématiques phares touchant le tissu économique, à savoir l'informel et la culture entrepreneuriale. Ce dispositif est considéré comme étant un levier pour la promotion de l'employabilité et l'intégration du secteur formel. Toutefois, un long chemin est à parcourir. De nombreuses lacunes sont à combler, notamment en termes d'accès. Nombreux sont les auto-entrepreneurs qui attendent à ce jour la validation du statut. Une attente qui oscille

entre 1 mois et 4 mois, selon chaque profil.

La digitalisation jouerait un important rôle dans la célérité de traitement de demandes ayant franchi actuellement la barre des 100.000. La multiplicité des intervenants permettrait d'élargir le spectre des inscriptions. Au lieu d'attribuer ce volet à Poste Maroc, d'autres institutionnels devraient intégrer le circuit, facilitant ainsi l'accès aux porteurs de projets.

**Le 360.ma Par Fayçal  
Ismaili le 27/03/2019**

## La bad injecte 286 millions d'euros dans la stratégie d'accélération industrielle

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement de 268 millions d'euros pour mettre en œuvre la seconde phase du Programme d'appui à l'accélération de l'industrialisation au Maroc (PAAIM II), a indiqué l'institution financière hier mercredi.

Ce programme a pour objectif de favoriser l'accélération industrielle du Maroc à travers le déploiement d'écosystèmes industriels, l'amélioration de la compétitivité des opérateurs du secteur et le financement d'activités économiques industrielles de premier ordre, indique la BAD dans un communiqué.

Le PAAIM II est un soutien aux réformes par sa complémentarité

avec les autres domaines d'intervention de la Banque, notamment en termes de financement d'infrastructures qui renforce la compétitivité logistique du pays avec une plus grande disponibilité de liquidités auprès des institutions financières, selon la même source.

"La seconde phase du PAAIM permettra véritablement de consolider les acquis. Il s'agit d'une étape décisive pour réussir l'industrialisation du Maroc, qui permettra de porter le financement global de la Banque au PAAIM à plus de 430 millions d'euros depuis 2017 ", selon le directeur général de la BAD pour la région Afrique du Nord, Mohamed El Azizi.

Cette opération favorisera le développement de nouveaux écosystèmes intégrés, portant à 60% le niveau d'intégration industrielle et elle contribuera à faciliter l'accès au foncier

industriel à des prix compétitifs ajoute la BAD, faisant savoir qu'un portail sera créé afin de simplifier l'ensemble des procédures administratives pour les entreprises exportatrices.

**Ecrit par LESECO.ma : 28 mars 2019**

## Conjoncture économique. Prévisions mitigées pour 2019 !

L'année 2019 devait être celle de la reprise. Le premier trimestre laisse planer plutôt des craintes sur un nouvel exercice marqué par la morosité économique et l'attentisme politique. Analyse.

Le ciel continue de faire la pluie et le beau temps de l'économie marocaine. Bank Al-Maghrib (BAM) le confirme et prend ses distances par rapport aux prévisions du gouvernement. BAM table sur une campagne céréalière de 60 millions de quintaux (Mqx) en 2019 et un recul de la valeur

ajoutée agricole de 3,8%. L'Exécutif s'attend à 80 Mqx pour la campagne 2019. Vu les conditions climatiques actuelles, cet objectif semble hors de portée. Cet élément ainsi que d'autres devront peser sur l'évolution de la croissance durant cette année. BAM s'attend à une croissance du PIB de 2,7%, en baisse par rapport à sa précédente prévision. La Banque centrale rejoint ainsi la prévision avancée par le HCP. L'année 2019 s'avère plus difficile que prévue. Plusieurs paramètres pèseront sur l'évolution de la situation économique dans le pays durant les trois prochains trimestres, en premier lieu la concrétisation des réformes annoncées à la mi-2018.

**Les Eco.ma écrit par Salaheddine LEMAIZI : 25 mars 2019**

### **Le CRT du Souss-Massa adopte son plan d'action 2019-2021**

Le Conseil régional du tourisme (CRT) du Souss-Massa a adopté, lors d'une réunion tenue mardi au siège de la wilaya de la région à Agadir, son plan d'action pour la période 2019-2021, prévoyant un investissement de 33 millions de dirhams par an.

Lors de cette réunion, présidée par le wali de la région du Souss-Massa et gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida

Outanane, Ahmed Hajji, en présence notamment du président du Conseil régional et des gouverneurs des provinces de la région, il a été procédé à la présentation des grandes lignes de ce plan élaboré autour de quatre axes principaux.

Il s'agit de l'amélioration du produit touristique de la destination, la promotion, le

renforcement des liaisons aériennes et l'animation.

Intervenant à cette occasion, le président du CRT du Souss-Massa, Rachid Dahmaz, a indiqué que ce nouveau plan d'action est de nature à impulser une nouvelle dynamique touristique pour la destination, affirmant que l'ensemble des intervenants dans le secteur au niveau de la région est animé d'une forte volonté de mettre en œuvre le contenu de ce plan

**Publié par ALM :mars 28, 2019**

## Auto-entrepreneur : Le régime décrypté par la CGEM



Il est venu révolutionner le monde de l'entreprise. L'instauration d'un régime dédié à l'auto-entrepreneur est l'une des importantes actions entrepreneuriales engagées par le Maroc ces dernières années.

Toutefois, ce nouveau dispositif fait couler beaucoup d'encre, notamment en ce qui concerne son appropriation par les acteurs concernés et la communauté cible. Après trois années du lancement de ce statut, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), à travers sa commission TPE-PME, GE-PME et Auto-entrepreneur, est venue décrypter ce régime en échangeant autour des enjeux et perspectives dudit régime. Un événement qui marque le début

d'une série de rencontres traitant des problématiques liées à l'entreprise. En s'appuyant sur les chiffres révélés lors de cette rencontre, 93.000 auto-entrepreneurs ont pu décrocher, à ce jour, ce statut dont 31% sont des femmes. Ils opèrent en grande partie dans le commerce (43%), l'industrie (38%), l'artisanat (13%) et les services (5%).

On note, par ailleurs, un chiffre d'affaires déclaré de plus de 633 millions de dirhams et plus de 11 millions de dirhams d'impôts. Certes, ces chiffres sont éloquents, mais restent en deçà du potentiel exprimé qui est de 4 millions de porteurs de projets ciblés. Le régime de l'auto-entrepreneur est venu répondre à deux problématiques phares touchant le tissu économique, à savoir l'informel et la culture entrepreneuriale. Ce dispositif est considéré comme étant un levier pour la promotion de l'employabilité et

l'intégration du secteur formel. Toutefois un long chemin est à parcourir. L'heure étant de revoir le parcours. De nombreuses lacunes sont à pallier, notamment en termes d'accès.

Nombreux sont les auto-entrepreneurs qui attendent à ce jour la validation du statut. Une attente qui oscille de 1 mois à 4 mois selon chaque profil. Cette lenteur pointée du doigt par les représentants de la commission TPE-PME, GE-PME et auto-entrepreneurs ainsi que les autres acteurs opérant dans ce secteur découle d'un manque de vulgarisation aussi bien au niveau de la population cible que des acteurs intentionnels. La digitalisation jouerait un important rôle dans la célérité de traitement de demandes ayant franchi actuellement la barre des 100.000. Aussi la multiplicité des intervenants permettrait d'élargir le

spectre des inscriptions. Au lieu d'attribuer ce volet à Poste Maroc, d'autres institutionnels devraient intégrer le circuit facilitant ainsi l'accès aux porteurs de projets.

**Aujourd'hui le Maroc**  
**Publié par Kawtar**  
**Tali :mars 28, 2019**

**أكادير: تجار جهة سوس**  
**يطالبون بإحداث مرصد**  
**جهوي للتجارة، وإعلان**  
**الحرب على القطاعات الغير**  
**المهيكله.**



دعا تجار جهة سوس إلى إحداث مرصد جهوي للتجارة، وإعلان الحرب على القطاعات الغير المهيكلة.

و شدد هؤلاء خلال اللقاء التواصلي الذي نظمته غرفة التجارة والصناعة والخدمات لجهة سوس ماسة، أول أمس الجمعة، على ضرورة وضع آلية دائمة للتشاور وفض النزاعات، وتحيين الإطار القانوني والتشريعي المرتبطين بالممارسة التجارية، ومباشرة إصلاح ضريبي شامل يأخذ بعين الاعتبار الأوضاع الاقتصادية والاجتماعية للتجار، وإدراج

القطاع التجاري ضمن ميثاق الاستثمار المرتقب، مع تعزيز المراقبة على النقط الحدودية لوقف تدفق المنتجات المهربة، وتشديد المراقبة على المشتغلين في القطاعات غير المهيكلة من أجل ضمان المنافسة الشريفة، وتطبيق قانون التجارة في القطاع المنظم أو غير المنظم، وإخضاع مسالك التوزيع والتخزين لقوانين خاصة تكفل حماية واحترام مواصفات الجودة والسلامة وحفظ الصحة، وسن قوانين قطاعية لفك إشكالية المادة 145 المتعلقة بالفاتورة، خاصة تجار الخضر والفواكه بأسواق الجملة لتمكين شركات التموين من ضبط المحاسبة، وإيجاد حل لإشكالية الفاتورة في القطاع الفلاحي والصناعة التقليدية

في ذات السياق، دعا المشاركون في هذا اللقاء المخصص لاقتراح جملة من الإجراءات والتوصيات الكفيلة بتجاوز مختلف الإكراهات التي تعيق تطور هذا القطاع للمساهمة بها في فعاليات المنتدى المغربي للتجارة المقرر تنظيمه من طرف وزارة الصناعة والاستثمار والتجارة والاقتصاد الرقمي في مدينة مراكش يومي 24 و25 أبريل من السنة الجارية، (دعوا) إلى مراجعة الحد الأدنى المعفي من الضريبة ورفعها إلى 60.000 درهم، ووضع إجراءات ضريبية تحفيزية للمقاولات

التجارية الراغبة في العصرية والرقمنة، وتفادي ازدواجية الإخضاع لنفس الوعاء بين الضريبة المحلية والضريبة المستحقة لميزانية الدولة، وتبسيط مساطر المراجعة الضريبية